

## 12 nov 2025 -14:16

Transition climatique et secteur bancaire : un premier état des lieux en Belgique

Pour atteindre nos objectifs climatiques, notre argent doit davantage soutenir les projets durables. Une nouvelle étude révèle que les banques belges avancent dans cette direction, mais que leurs efforts restent insuffisants. Pour aller plus loin, elles ont notamment besoin de règles plus cohérentes et de meilleures données.

Les banques ont un rôle essentiel à jouer dans la transition climatique : par leurs choix de financement et d'investissement, elles orientent l'économie réelle et influencent directement le rythme de la décarbonation.

Conscient de cet enjeu, le Service Changements climatiques du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a commandé une étude visant à analyser comment les banques actives en Belgique traduisent leurs ambitions climatiques en actions concrètes. Cette première étude du genre met en lumière les avancées du secteur, les défis à relever et les pistes de collaboration entre les pouvoirs publics et le monde financier.

## Quelques avancées, mais des approches encore disparates

L'analyse confiée au bureau d'étude Climact met en évidence plusieurs signaux : elle démontre ainsi que la plupart des banques belges mesurent et publient aujourd'hui leurs émissions de gaz à effet de serre, tant celles liées à leurs propres opérations que celles générées par leurs financements et investissements. Cependant, les méthodologies utilisées diffèrent aujourd'hui fortement, ce qui complique la comparaison entre les différentes banques.

Toutes les banques belges étudiées intègrent des critères climatiques dans leurs politiques de crédit et d'investissement, et plus de 90 % proposent des produits financiers qu'elles appellent « verts », ce qui démontre que la transition climatique est de plus en plus perçue comme une opportunité stratégique.

Par ailleurs, près de 90 % des banques excluent le financement de nouvelles capacités au charbon, ce qui contribue à décarboner leurs portefeuilles. Elles sont toutefois encore nombreuses à soutenir des projets liés au transport ou à l'extraction de gaz et de pétrole.

Parmi les banques belges, 62% se sont fixé un objectif de décarbonation. Mais parmi elles, seules 38 % visent, à long-terme, une réduction d'émissions de gaz à effet-de-serre alignée avec l'objectif de "zéro émissions nettes", les autres se limitant à des objectifs à court-terme, notamment parce que les objectifs « net zero » sont souvent jugés difficiles à atteindre sans un cadre économique et politique qui les soutient. Cette prudence reflète l'importance de développer une vision stable de la transition vers une société décarbonée et de prendre des mesures en conséquence.



## Des obstacles structurels à lever

Certains défis rencontrés par le secteur pour financer des activités bas-carbone se situent en dehors du secteur bancaire :

- la qualité et la disponibilité des données environnementales,
- les différences entre les systèmes de certificats PEB régionaux,
- le manque de reporting, pragmatique mais obligatoire, sur la durabilité pour les PME

Le secteur appelle dès lors clairement à une plus grande cohérence politique et à une orientation nationale claire, afin d'aligner ses stratégies sur les objectifs climatiques belges.

Pour Jean-Luc CRUCKE, Ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale : "Les banques sont prêtes à financer la transition, mais elles ne peuvent pas le faire seules. Elles ont besoin d'un cadre politique prévisible, de données claires et d'une réglementation cohérente. Le gouvernement entend être un partenaire fiable, en renforçant le dialogue et en levant les obstacles qui entravent le financement durable."

Le ministre a annoncé que le suivi de cette étude se fera à intervalles réguliers, alternant analyses approfondies et recherches documentaires. À terme, la portée de l'analyse pourrait être élargie aux assureurs et aux fonds de pension, pour offrir une vision complète du rôle du secteur financier dans la transition climatique.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Avenue Galilée, 5 bte 2 1210 Bruxelles Belgique +32 2 524 97 97 http://www.health.belgium.be

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be